

PROCÈS-VERBAL

LUNDI 14 mai 1951.

Le Comité spécial des affaires des anciens combattants se réunit à 11 heures du matin sous la présidence de M. L. A. Mutch.

Présents: MM. Balcom, Blair, Carter, Corry, Croll, Cruickshank, George, Gillis, Goode, Green, Hosking, Herridge, Jutras, Lennard, McMillan, McWilliam, Mott, Mutch, Quelch, Thomas, Weaver, White (*Hastings-Peterborough*).

Aussi présents: M. E. L. M. Burns, sous-ministre des Affaires des anciens combattants; M. J. L. Melville, président de la Commission canadienne des pensions, et M. R. W. K. Abraham, directeur de la réadaptation des blessés, ministère des Affaires des anciens combattants.

Le président informe le Comité que des dispositions prises pour entendre les représentants de la Légion canadienne le jeudi 17 mai ont été confirmées, mais qu'il est impossible que le colonel Baker, du Conseil national des associations d'anciens combattants, soit présent le 21 mai.

Sur la proposition de M. Goode, il est convenu que le colonel Baker et sa délégation soient entendus le mercredi après-midi 23 mai.

Le Comité reprend l'étude du poste n° 650 des crédits supplémentaires de l'année financière se terminant le 31 mars 1951.

L'interrogatoire de MM. Burns et Melville se continue.

M. Croll propose que, de l'avis du Comité, les mots *en grande partie* soient rayés à la ligne six du poste n° 650.

Après discussion, M. Cruickshank propose que l'étude de la motion de M. Croll soit remise jusqu'à ce que les mémoires des associations nationales d'anciens combattants soient présentés.

Mise aux voix, la motion de M. Cruickshank est adoptée.

M. Abraham est appelé et présente un rapport sur le travail de son administration.

M. Abraham dépose les documents suivants qui sont imprimés comme appendice aux procès-verbaux et témoignages de la présente séance.

Appendice A: Tableau de la distribution groupée des blessés inscrits du Service du bien-être des anciens combattants, ministère des Affaires des anciens combattants, au 30 septembre 1950.

Appendice B: Une comparaison entre la situation courante d'emploi des cas terminés du bien-être des blessés et la situation précédant l'enrôlement, selon le groupe de pension et la région géographique.

M. Abraham se retire.

A midi 35, le Comité s'ajourne au jeudi 17 mai à 11 heures du matin.

Le secrétaire du Comité,
A. L. BURGESS.